



IMIO, deux années de mutation



Alain Depret
Secrétaire de rédaction

Fin décembre 2011: dix communes créent ensemble IMIO, la nouvelle intercommunale de mutualisation informatique et organisationnelle. Pour l'Union des Villes et Communes de Wallonie, initiatrice de l'expérience CommunesPlone, la nouvelle était excellente puisque, via IMIO, la Wallonie reconnaissait ainsi officiellement la prise en mains, par les pouvoirs locaux, de leur avenir technologique. Fin 2013: IMIO souffle désormais ses deux bougies et fête ainsi deux années de mutation marquées par un travail intensif et salué. Rencontre avec les acteurs de l'intercommunale : Marc Barvais, son Président, mais aussi Frédéric Rasic, Directeur général et Joël Lambillotte, Directeur technique, suivi par l'interview du Ministre des pouvoirs locaux, Paul Furlan, à ce sujet.

IMIO EN QUELQUES MOTS

Pour construire IMIO et atteindre l'objectif d'amélioration de la gouvernance que sous-tend cet outil, il a fallu du temps, de la méthode et un engagement pionnier de dix communes (Ans, Arlon, Floreffe, Gembloux, La Bruyère, La Louvière, Marche-en-Famenne, Mons, Sambreville et Thuin). Souvenons-nous qu'en 2005 et 2006 déjà, plusieurs municipalités avaient initié CommunesPlone et Qualicité pour collaborer ensemble à la réalisation d'outils informatiques adaptés aux besoins des pouvoirs locaux.

L'Union des Villes et Communes de Wallonie, elle, avait su convaincre de nombreux membres à adhérer au projet CommunesPlone, une initiative de communes wallonnes qui ont choisi de faire évoluer leur informatique vers une plus grande indépendance et une meilleure maîtrise en suivant une stratégie identique. L'expérience aidant, la pertinence de réunir ces acquis en une structure unique s'est affirmée pour rassembler en un outil performant la politique de mutualisation informatique locale.

Il est essentiel de souligner, en cette période de sombres perspectives budgétaires, que la mutualisation informatique permet avant tout une réduction de coûts pour les pouvoirs locaux. Mais la recherche de la qualité et de l'adéquation aux besoins de terrain

est également une véritable philosophie pour IMIO. En produisant des solutions adaptées à leurs propres réalités, les pouvoirs locaux se donnent désormais la maîtrise de leurs outils. Plate-forme de connaissances, espace de dialogue : IMIO favorise la mise à disposition de chaque commune des développements consentis par une autre. C'est l'essence même de la mutualisation.

La création de l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle « IMIO » résulte d'une volonté, soutenue par le Ministre des pouvoirs locaux, de mettre en place une structure unique afin de promouvoir et coordonner la mutualisation de solutions organisationnelles et de produits et services informatiques pour les pouvoirs locaux de Wallonie de manière coordonnée avec les instances en charge de ces matières au niveau régional wallon, en développant trois activités principales :

- la mise à disposition de solutions métiers libres développées « in house » ou des solutions informatiques propriétaires acquises via marché public avec pour objectif de constituer et gérer un patrimoine de logiciel appartenant aux pouvoirs locaux ;
- l'accompagnement organisationnel, la gestion de projet, l'assistance technique ou l'encadrement via les ateliers thématiques pour implémenter les solutions informatiques ;
- la mise en place et le déploiement d'un cadre d'interopérabilité entre les solutions des pouvoirs locaux, celles des autres administrations régionales/fédérales et celles du secteur privé.

IMIO travaille actuellement à la mise en place d'une solution intégrée de gestion des CPAS et finalise un outil informatique de gestion du PST et de gestion de projets. Mais IMIO, c'est aussi des logiciels libres phare qui ont séduit nombre de pouvoirs locaux : une solution « site internet » (75% des sites internet communaux ont été développés grâce à l'outil Plone d'IMIO), une gestion des délibérations de Collège et de Conseil (Plonemeeting) et une gestion de l'urbanisme (URBAN).

A ce jour, l'intercommunale compte 169 membres, ce qui représente une croissance de 69 % des adhésions depuis sa création. IMIO prévoit de dépasser les 200 membres adhérents fin de cette année. Les résultats pour l'année 2012 et les prévisions pour 2013 sont totalement en ligne avec le business plan établi à la création d'IMIO. Si la tendance se maintient, IMIO pense dépasser les résultats escomptés initialement.

Laissons le mot de la fin à Françoise Ghiot, Echevine de La Louvière, l'une des communes fondatrices d'IMIO :

Françoise Ghiot, Echevine de La Louvière :

« Nous sommes très satisfaits des services rendus par IMIO. Il s'agit d'une intercommunale pure associant les communes à leur maîtrise de l'informatique et donc, cela nous permet d'en finir avec la dépendance vis-à-vis des fournisseurs. L'équipe d'IMIO est très compétente, est à l'écoute des besoins des communes et est d'une grande disponibilité. De plus, les produits proposés sont facilement adaptables selon les exigences et les pratiques de chacune des communes, ainsi qu'aux nouvelles dispositions légales. Enfin, le coût des logiciels est moindre étant donné que nous sommes dans un système de mutualisation des produits. Plonemeeting, par exemple, possède pas mal d'avantages : établissement automatique de l'ordre du jour du collège et du conseil communal ainsi que des procès-verbaux, utilisation du format numérique pour les séances du conseil et du collège, logiciel ergonomique, mise en œuvre d'un suivi des décisions du collège via un tableau de bord... Pour l'avenir, il est important, pour moi, qu'IMIO poursuive le déploiement du logiciel « Urban », travaille sur l'implantation du logiciel « emplois compétences », et ce en lien avec le PST, et étende le développement des services communaux via le web ».

IMIO
fête deux années
marquées
par un travail
intensif et
salué



Au commencement, il y avait CommunesPlone

En janvier 2012, IMIO démarre ses activités. La structure est nouvelle, mais la mission qui lui est confiée, la mutualisation informatique au profit des pouvoirs locaux, a déjà toute une histoire.



Edouard Vercruysse
Conseiller expert

Au début des années 2000, la mutualisation informatique entre administrations publiques suscitait l'intérêt de nombreux organismes, de taille modeste (des communes) ou beaucoup plus importante (SPF fédéraux, Commission européenne). De multiples colloques et publications abordaient le sujet et tout le monde s'accordait sur les vertus, encore présumées, d'une telle mutualisation : économies d'échelle, échange de bonnes pratiques, collaboration entre administrations, convergences technologiques...

Pourtant, le sujet restait essentiellement théorique et il était difficile de trouver des cas concrets de mutualisation informatique. Les quelques expériences menées en la matière à l'époque se rapprochaient plus de l'échange d'outils entre administrations (souvent peu concluant) que d'un véritable co-développement.

En 2005, alors que l'intérêt pour la mutualisation informatique commençait à s'émousser, se produisit un mouvement intéressant au niveau des pouvoirs locaux. En effet, quelques communes wallonnes, confrontées à la difficulté de trouver des outils informatiques répondant bien à leurs besoins et à un coût raisonnable, décidèrent de joindre leurs efforts et de travailler ensemble à l'élaboration de solutions informatiques pour leur administration.

Les quelques communes de départ furent rapidement rejointes par d'autres. Elles étaient 28 à la fin 2007. La démarche de mutualisation était lancée. Les communes lui donnèrent un nom : CommunesPlone (Plone étant l'outil de gestion de contenu qui sert d'interface aux divers outils développés).

Personne n'imaginait à ce moment que le projet réunirait un nombre toujours plus grand de communes (120 en 2010), et qu'il se muerait un jour en une structure entièrement dédiée à la mutualisation informatique pour les pouvoirs locaux, IMIO.

Avec le recul, on peut dire que CommunesPlone marqua les débuts d'une expérience de mutualisation informatique à large échelle relativement unique en Europe. La reconnaissance de la Commission européenne en atteste, elle qui a attribué plusieurs distinctions au projet, dont un label « European Good Practice » en 2008.

Les principales recettes de son succès ont été :

- l'approche résolument 'bottom up' du projet, en prise directe avec la réalité et les besoins des villes et communes ;
- le besoin des communes de retrouver la maîtrise de leur informatique en diminuant leur dépendance aux prestataires ;
- le choix des technologies open source pour éliminer les freins commerciaux et contractuels à la mutualisation (logiciels libres) ;
- la priorité donnée au développement d'outils robustes, ouverts, pérennes et adaptables à des contextes divers.

Ces recettes ont été intégralement reprises par IMIO dès son lancement. A la grande satisfaction des communes, qui sont désormais nombreuses à avoir fait d'IMIO un acteur privilégié dans leur stratégie informatique.

Quant à l'UVCW, qui a hébergé le projet CommunesPlone pendant 4 ans, l'aidant à se développer et à se faire connaître, et qui a ensuite contribué activement à la mise en place juridico-administrative de l'intercommunale IMIO, elle est fière d'avoir ainsi apporté sa pierre au développement de la mutualisation informatique au profit des communes wallonnes.

Frédéric Rasic, Directeur général d'IMIO et Joël Lambillotte, Directeur technique

« L'approche est conciliable, c'est là la magie de la mutualisation »

Monsieur Rasic, le Mouvement de l'intercommunale. Pouvez-vous dès lors nous expliquer lors de sa création. A l'époque, comment vous êtes arrivé à ce vous n'étiez pas Directeur général poste ?

Frédéric Rasic :

Ingénieur en électromécanique, j'ai travaillé pendant quinze ans au sein de sociétés de services de consultation pour finir à



la direction de sociétés de conseil en informatique pour les grands comptes, principalement pour le secteur privé. Il y a trois ans, j'ai eu l'opportunité de rencontrer le secteur public par le biais du CPAS de Charleroi. Je me suis rendu compte que ce genre de mission m'intéressait au plus haut point et représentait un véritable challenge. Je me suis donc engagé dans cette direction au CPAS, d'abord au service informatique, ensuite au service achats, logistique et gestion des bâtiments. C'est par hasard que j'ai entendu qu'un poste se proposait chez IMIO. Outre la gestion administrative et financière au quotidien de l'intercommunale, ma mission est aussi de démarcher auprès de nos membres.

Et vous, Monsieur Lambillotte, quel est votre rôle aujourd'hui au sein de l'intercommunale ?

Joël Lambillotte :

Nous fonctionnons en binôme, avec Monsieur Rasic. J'ai en charge la stratégie technique, la mise en œuvre et le suivi des implémentations, ainsi que les synergies à développer avec les autorités régionales.

L'intercommunale est le fruit d'un mariage entre Qualicité et CommunesPlone. Votre rôle, je suppose, consiste également à faire évoluer la structure en parfaite harmonie...

Frédéric Rasic :

S'il est vrai que les approches étaient diamétralement opposées, les finalités étaient cependant les mêmes. Il faut avouer que la fusion a été difficile, mais chacun a retrouvé

sa place dans l'intercommunale grâce aux repères communs et aux spécificités de chaque entreprise. On peut donc parler d'une fusion réussie. En effet, j'ai repris la gestion de l'ensemble des deux structures et Monsieur Lambillotte a réuni les spécificités techniques des deux structures. La réussite d'Imio a aussi été de reprendre les projets de chaque structure, ce qui a rassuré les deux équipes. De plus, chaque nouvelle recrue travaille indissociablement sur l'ensemble des projets. Je crois que, pour les pouvoirs locaux, tout cela est de l'histoire ancienne : ils s'adressent à l'équipe IMIO, et non plus à Qualicité ou à CommunesPlone.

Au moment de la création d'IMIO, certains se demandaient si l'intercommunale était un choix adéquat. Qu'en pensez-vous aujourd'hui ?

Frédéric Rasic :

L'intercommunale a donné du poids au projet, puisque cette structure est un interlocuteur privilégié des pouvoirs locaux. Par contre, ce choix a ajouté un peu de lourdeur. Mais c'est un mal pour un bien. L'essentiel était de donner du corps, des assises solides au projet de mutualisation et d'envisager, par conséquent, l'avenir de manière plus crédible à long terme, plus sûre et plus sereine.

Joël Lambillotte :

La structure intercommunale assure une certaine pérennité. Nous nous sommes vite aperçus que l'intercommunale répondait exactement à notre projet, notamment dans le respect de l'autonomie communale. Ce principe participe de la philosophie bottom-up.

Le business plan appartient au conseil d'administration, donc aux pouvoirs locaux, et c'est donc à eux de faire en sorte que l'intercommunale assure et rassure, malgré, il est vrai, une certaine lourdeur. La transparence et la pluralité les rassurent, c'est là le prix du défi démocratique.

Quelles ont été les nouveautés pendant ces deux premières années de vie de l'intercommunale ?

Frédéric Rasic :

La première étape a été de stabiliser l'intercommunale, c'est-à-dire de mettre en place la structure. La deuxième étape a été de rassurer les pouvoirs locaux et de communiquer à nouveau avec eux. L'engouement existe, c'est certain : plus de 60 % d'augmentation des adhésions, plus de 70 % d'augmentation en mode SAS. En termes d'évolution et de nouveautés, il s'agit surtout de synergies avec les différentes DG de la Wallonie, avec la Région et avec le secteur privé. Par ailleurs, les produits évoluent constamment et cela répond à une demande des pouvoirs locaux. Et les augmentations d'adhésion et de techniques ont pu s'opérer sans dégradation de la qualité des services rendus, avec une équipe constante, sans augmentation de ressources humaines. Enfin, le portefeuille de solutions s'est enrichi. Un module de gestion du PST a notamment été mis au point, une gestion documentaire, une gestion de courriers, et l'on continue de travailler sur toute une série de produits et services qui complètent la gamme des outils.

Des missions de partenariat et d'audit ont également vu le jour...

Frédéric Rasic :

En effet, cela nous permet notamment de servir d'interface entre le public et le privé. Toutefois, même si nous ne voulons pas prendre la place du privé, IMIO est encore souvent trop mal perçu par les sociétés informatiques, qui nous voient plus comme un concurrent que comme un interlocuteur. Une de nos missions consiste donc à continuer à convaincre le privé de travailler en partenariat.

Joël Lambillotte :

Par ailleurs, nous continuons à travailler le logiciel libre, en phase avec la DPR. Le logiciel libre nous donne la possibilité de fabriquer des biens économiques à bon marché pour les pouvoirs locaux. C'est notre

activité prépondérante, mais ce matériel est bien évidemment à la disposition du secteur privé, qui ne peut pas le commercialiser, mais qui peut lui ajouter de la valeur en développant d'autres fonctions. Ce qui apparaît alors comme un partenariat. Les partenariats sont parfois un peu difficiles à obtenir, à tous les niveaux. Ainsi, nous regrettons le manque de collaboration entre nous et les différentes institutions de la Fédération Wallonie-Bruxelles, même si certains accords existent.

Qu'en est-il de l'interopérabilité avec la Région ?

Frédéric Rasic :

Cette notion gravite autour de notre existence et figure dans nos statuts.

Le Ministre Furlan sait qu'il fait partie de la boucle. C'est d'ailleurs une de ses priorités et il insiste pour nous soyons le bras armé de l'interopérabilité en Wallonie. Cependant, il nous manque clairement un cadre au sein duquel des règles seraient établies. Cette situation nous pénalise en ce sens que les partenaires privés hésitent à coopérer dans l'ignorance de règles claires. L'interopérabilité permettrait justement la transparence et l'interface d'applications informatiques venant de divers univers, avec la participation du public. Si cela ne se fait pas, les monopoles continueront à se créer. N'oublions pas que notre force est d'être à la pointe de la connaissance de la technologie informatique et d'avoir des affinités avec le monde communal.

Quelles sont les motivations de vos membres lors de leur adhésion ?

Frédéric Rasic :

Nous avons 180 affiliés, dont 150 communes, une vingtaine de CPAS et quelques intercommunales publiques, plus une ou deux zones de police et deux provinces. On peut espérer que, d'ici la fin de l'année, nous dépasserons les 200 affiliés. Leurs motivations, c'est d'abord le partage de ce patrimoine public avec le public. Par ailleurs, nous répondons concrètement à leur demande. De plus, les besoins sont constants et vont en augmentant à cause d'un certain retard dans ce domaine, mais aussi à cause des nouvelles demandes qu'on leur adresse. Enfin, la pérennité du projet attire aussi nos affiliés. Ceux-ci ne supportaient plus l'idée de ne pas pouvoir développer de projet à long terme pour des raisons de chantage ou de durabilité de certaines sociétés.

Joël Lambillotte :

L'aspect communautaire les attire aussi, via les tables rondes et les ateliers que nous organisons. Beaucoup de nouveaux décideurs ont pris les choses en main et sont plus actifs dans ce domaine. Des groupes de travail entre communes sont créés. L'innovation, qui est notre cheval de bataille, les attire aussi. Notre offre leur convient parfaitement. De plus, les outils développés pour les grandes communes servent aux plus petites et vice-versa. L'approche est tout à fait conciliable, c'est là la magie de la mutualisation.

Quels sont les projets d'IMIO pour les années à venir ?

Frédéric Rasic :

Notre principal souhait est que de plus en plus de communes adhèrent à notre projet. Notre deuxième souhait est que nous puissions remplir notre mission de simplification et de mise en place des instructions du Gouvernement. Il faut absolument que nous arrivions au bout de notre démarche mais, pour ce faire, il faut que nous soyons reconnus par l'ensemble des acteurs. Pour ce qui est des pouvoirs locaux, nous y sommes arrivés. Pour la Région, on est reconnu sur le principe, mais il faut maintenant que cela soit suivi d'effet. Quant au secteur privé, il commence à peine à reconnaître notre spécificité.

Un mot de conclusion pour nos lecteurs ?

Frédéric Rasic :

La mutualisation, fondement d'IMIO, est indispensable. Il faut qu'un maximum d'acteurs s'inscrive dans le partage. C'est vital, pour l'informatisation et l'automatisation des communes, d'acquiescer cet outil et IMIO en est le catalyseur. Par ailleurs, la mutualisation est une alternative à la crise et de plus en plus d'institutions, de par le monde, y ont recours. Je pense que c'est un signe qu'il ne faut pas manquer de suivre.

Marc Barvais, Président du CPAS de Mons et Président d'IMIO

« L'énergie que l'on fait économiser aux communes bénéficie aux citoyens »

Monsieur Barvais, quel bilan tirez-vous de ces deux années de vie d'IMIO ?

Le challenge était de rassembler deux projets qui avaient la même ambition, mais qui avaient pris des voies différentes. Pendant une certaine période, malheureusement, il y a eu concurrence et rivalité entre les deux projets. Mais au final, tout cela appartient au passé et je crois qu'on peut dire qu'IMIO est arrivé à un grand succès. L'intercommunale était,

pour moi, la meilleure formule pour y arriver. Le deuxième défi était d'être reconnu par les pouvoirs locaux. A la fin de l'année, on comptera 200 pouvoirs locaux membres de l'intercommunale. La satisfaction est donc de se dire qu'on répond à un besoin. De plus, IMIO répond aujourd'hui à un modèle économique : on fournit ainsi à nos membres des produits performants à des prix raisonnables. C'est une réelle consécration.



Quels ont été les changements notables depuis la création de l'intercommunale ?

Plone n'avait pas de structure personnelle. De l'autre côté, le GIE Qualité fonctionnait bien mais appartenait plus au domaine économique. Je pense que



la structure intercommunale rassure les pouvoirs locaux. Fort bien, mais il faut savoir que c'est plutôt costaud en termes administratifs. On compte environ 200 pouvoirs locaux à présent, cela veut dire cinq représentants par membre à l'AG, ce qui fait 1000 personnes ! Et, d'ici quelque temps, on sera à 500 membres. On finira par être une intercommunale d'exception, en ce sens qu'on va couvrir toute la Wallonie avec des pouvoirs locaux multiples.

Quel est votre avis sur la volonté de la Wallonie de trouver une meilleure interopérabilité entre les produits ?

Le dialogue entre la Région et les pouvoirs locaux est essentiel. IMIO demande à être reconnu comme l'acteur capable de jouer au mieux cette interface et cette interopérabilité. La Région wallonne sera plus performante si elle reçoit des standards suite à leur demande de statistiques. Je crois que ce chemin, au niveau de l'administration wallonne, est en train de se faire... Doucement mais sûrement !

Des choses à changer sur ces deux années ?

J'aurais peut-être aimé que certaines choses aillent plus vite mais, objectivement, on est allé très vite. Parfois j'ai même dû tempérer pour garder la qualité du service. Ma crainte, pour demain, serait d'être noyé par des demandes fort disparates. Ce que je crains, c'est qu'on doive à l'avenir refuser des demandes immédiates. Il faudra également prendre objectivement des décisions en tenant compte des pouvoirs locaux. Pour que l'on reste avec des logiciels toujours d'actualité, il faut que, suite à des décisions politiques, on adapte juridiquement nos logiciels. On ne sera bon qu'à condition d'avoir des liens privilégiés avec la Région et l'UVCW.

Quels seront les grands défis à venir ?

Que notre position soit reconnue par la Wallonie et par les prestataires externes, car nous nous positionnons comme un syndicat important d'utilisateurs de logiciels. On espère donc bien pouvoir dialoguer en toute confiance avec les entreprises privées pour obtenir l'opérabilité avec leur logiciel, sans cependant vouloir prendre leur place. Mais aussi pour qu'ils aient une attitude d'ouverture par rapport aux besoins, une attitude de juste prix, aussi. Ensuite, répondre aux besoins des clients de plus en plus nombreux sans pour cela augmenter le nombre de nos agents. IMIO peut aussi jouer un rôle de conseiller des communes dans leurs choix stratégiques.

Les communes vivent actuellement une grande période de crise financière. Certains de vos outils leur permettraient de gagner de l'argent. Pensez-vous qu'elles en soient conscientes ?

Oui, tout à fait. Car on peut aider les communes dans leurs démarches de marchés publics, ce qui n'est pas rien. De plus, les prix que nous fournissons sont des justes prix. Nous ne sommes pas là pour faire du bénéfice. L'espoir serait même, à terme, de ne plus être dépendant des subsides la Région pour pouvoir investir dans la recherche et le développement.

Dans une intercommunale, ce qui compte, c'est le service au citoyen au meilleur coût, finalement...

Oui, on est vraiment dans cet esprit chez IMIO. On écoute les pouvoirs locaux... Et quand on construit quelque chose, on travaille dès le début avec eux. On veut permettre aux communes, par les logiciels qu'on développe, de travailler en pleine interopérabilité, afin qu'elles soient plus performantes. Il faut donc dégager des moyens financiers ou humains sur des missions de contact avec le public. Toute l'énergie que l'on peut faire économiser aux communes bénéficiera ainsi aux citoyens.

Un dernier message, en conclusion ?

Il faut accepter qu'il y ait une dimension économique derrière les projets d'IMIO. Notre intercommunale permet aux membres de réorienter toute économie financière faite vers le service aux citoyens. Économiquement parlant, on doit cependant répondre à des critères économiques dans un marché de concurrence. Mais, le public a sa place dans un marché concurrentiel. Il faut donc que le service public soit présent dans ce marché. A nous d'être les meilleurs.



Paul Furlan, Ministre des Pouvoirs locaux

« Avec IMIO, l'objectif qualitatif a été atteint »

Il aurait été difficile de ne pas questionner le Ministre des Pouvoirs locaux, Paul Furlan, sur l'avenir de l'intercommunale IMIO, lui qui en a été l'instigateur. Un Ministre qui ne tarit pas d'éloge sur le bébé qui fête donc aujourd'hui sa deuxième année d'existence.

Monsieur le Ministre, en janvier 2012, nous nous rencontrons déjà pour une interview dans le cadre de la création de l'intercommunale. Nous voici à son deuxième anniversaire. Quel bilan tirez-vous de ces deux années de travail intensif ?

Deux ans après sa création, on peut dire qu'IMIO fonctionne. La fusion entre les différentes parties, CommunesPlone et Qualicité, est une réussite, même si je sais que cela n'a pas été facile tous les jours. Même si les deux projets avaient la même finalité de mutualisation, les approches étaient diamétralement opposées. Il était nécessaire d'assurer la continuité des services sans perte de qualité. Grâce à la capacité d'adaptation des équipes, l'objectif qualitatif a été atteint. La meilleure preuve de réussite, c'est la reconnaissance par les pouvoirs locaux

de mutualisation sont nées. D'année en année, CommunesPlone et Qualicité, toutes deux soutenues par le Gouvernement wallon, suscitent l'intérêt d'un nombre toujours plus important de communes. Au début de cette législature régionale, en 2009 donc, dans un souci de cohérence entre les différents pouvoirs locaux, le Gouvernement wallon souhaite réunir les deux groupements existants via une convention de convergence. Un pas supplémentaire sur le chemin de la mutualisation, un pas de géant, sera réalisé ensuite en émettant la proposition de créer une nouvelle structure de mutualisation sous la forme d'une intercommunale IMIO.

C'est ce que voulait le Gouvernement wallon...

Cette création concrétise en effet officiellement le souhait que le Gouvernement wallon a émis dans sa dernière Déclaration de

par l'amélioration de la qualité des services. On peut également remarquer que de nombreuses grandes villes sont entrées dans le projet, ce qui témoigne de l'ampleur croissante d'IMIO. Globalement, je crois qu'il y a une meilleure perception dans les pouvoirs locaux du rôle et du projet de mutualisation.

Qualité et prix sont au rendez-vous, selon vous ?

C'est en tout cas l'objectif visé par la création de cette intercommunale. La finalité de la mission de service rendue par IMIO se développe sur plusieurs axes. Tout d'abord, améliorer l'efficacité des pouvoirs locaux en réalisant une analyse continue des besoins et en partageant des bonnes pratiques et des méthodologies. Mais aussi renforcer et valoriser des initiatives publiques de mutualisation, encourager et

Les pouvoirs locaux perçoivent mieux le projet de mutualisation d'IMIO

du savoir-faire d'IMIO et de sa valeur ajoutée. Cette reconnaissance, elle se manifeste dans la croissance constante des adhérents à IMIO, de 100 communes il y a deux ans, on en totalise quelques 200 fin 2013... Je pense que l'on peut parler d'un véritable engouement et d'une parfaite confiance des pouvoirs locaux.

Etes-vous satisfait d'avoir opté pour la forme de l'intercommunale ?

Il me semble important de vous rappeler le contexte dans lequel IMIO a été créé. En 2005, deux communes décident de collaborer afin de développer des outils informatiques qui répondent à leurs besoins via l'open source. Au même moment, cinq autres communes s'associent dans le but de proposer une mutualisation des besoins et bonnes pratiques par et pour les pouvoirs locaux. Les initiatives pionnières en matière

politique régionale, de « *mettre l'accent sur les développements informatiques. A savoir, les développements communs entre entités, le partage de méthodologies et d'outils et de promouvoir l'usage des logiciels libres qui facilitent la mutualisation des développements informatiques* ». Si on analyse la genèse de la création d'IMIO, le choix de l'intercommunale semble de loin le plus adapté et le plus cohérent. Aujourd'hui, les pouvoirs locaux fondateurs peuvent être satisfaits d'avoir opté pour cette structure.

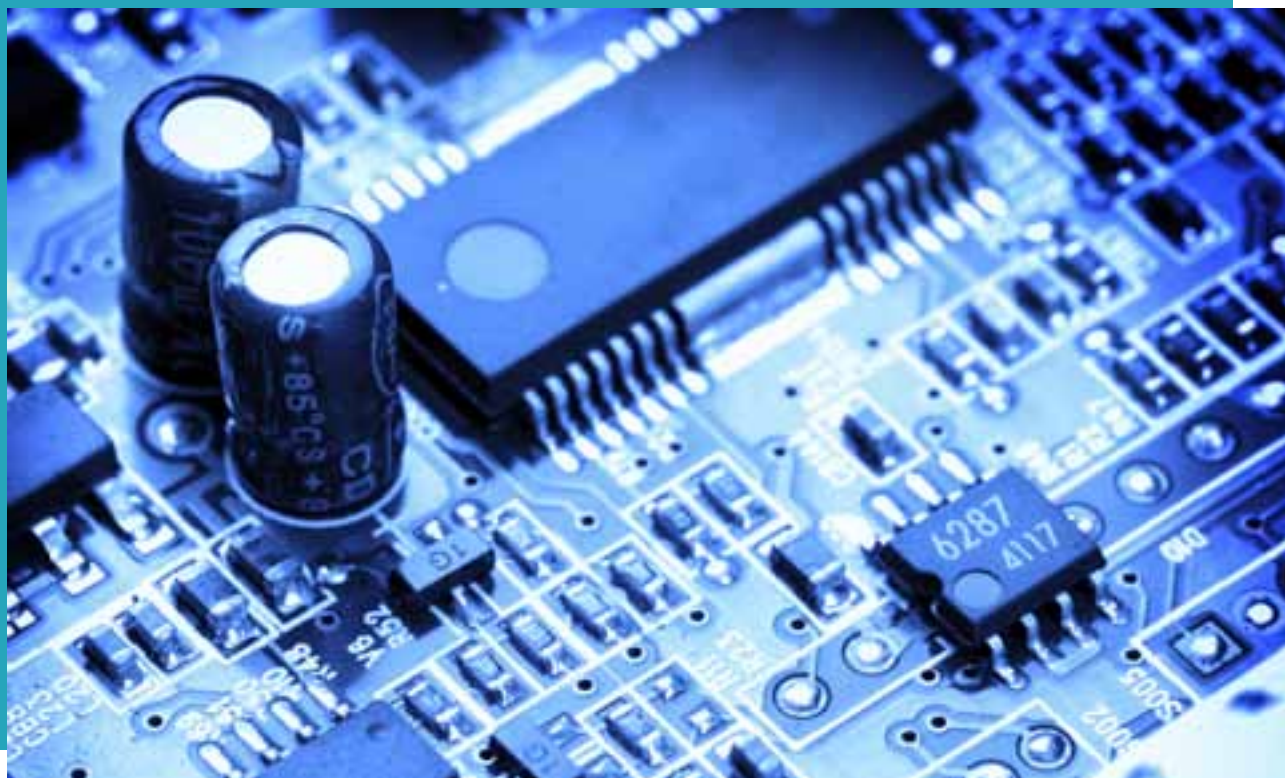
Pouvez-vous nous expliquer comment l'intercommunale a évolué depuis deux ans ? Des changements notables ?

Cette question est plus à poser aux différents gestionnaires de l'intercommunale, mais, à mon sens, l'évolution est marquée par une professionnalisation du travail,

soutenir de manière coordonnée les actions d'e-gouvernement avec les instances en charge de ces matières au niveau régional wallon (EWBS, ancien Easiwal et DTIC), et bien évidemment, assurer l'interopérabilité des données entre les applications « métiers » des pouvoirs locaux, et avec les autres niveaux de pouvoir, dans le respect de l'autonomie de chacun.

Mutualiser, c'est une chose mais, concrètement, que peuvent y gagner les pouvoirs locaux ? Quels sont les avantages ?

L'avantage est avant tout de bénéficier des connaissances et de l'expérience des deux anciens groupements mais aussi de bénéficier d'une centrale d'achats, d'une centrale de marchés et ainsi obtenir des effets de levier non négligeables, ou encore de renforcer le dialogue et de favoriser les coopé-



rations tant avec le secteur privé qu'avec les autres niveaux de service public.

Que peuvent attendre désormais les communes d'IMIO ?

Toujours les mêmes missions, pour être bref et ne pas vous noyer sous un flot de détails. IMIO propose principalement trois offres de services à destination des pouvoirs locaux de Wallonie. Premièrement, la production de logiciels libres ou l'acquisition en centrale de marché de logi-

ciels métiers du marché, ensuite une centrale d'achat IT, enfin, en lien avec ce qui précède, des services de conseil, d'audit et de formalisation des processus.

Quels sont maintenant les défis qui attendent IMIO pour les années à venir ? Quels seraient vos souhaits pour qu'IMIO puisse atteindre aujourd'hui ses pleins objectifs ?

Il faudra avant tout qu'IMIO puisse absor-

ber la croissance tout en gardant le niveau de qualité actuel. L'intercommunale devra garder le cap de la mission prévue par la DPR, je pense ici à la mutualisation et à la notion d'intérêt général et non particulier. Il faudra également construire une relation saine avec le secteur privé. Enfin, c'est également essentiel, IMIO devra se rendre de plus en plus autonome financièrement. C'est déjà le cas et je rappelle qu'IMIO suit à ce sujet parfaitement la trajectoire du business plan initialement prévu.

LA PROPRETÉ ABSOLUE, MÊME POUR LA NATURE

C'EST NOTRE BUT ULTIME


tana
PROFESSIONAL




WWW.WMPROF.COM